
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

 E C R E T N° 83/105 / du 3/02/83

Portant nomination à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Dévouement Congolais

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA RE-
PUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES, GRAND MAITRE DE
NATIONAL DU MERITE CONGOLAIS

 (u la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République
Populaire du Congo ;

 (u le Décret n° 60/203 du 28 Juillet 1960, portant
création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;

 (u le Décret n° 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les
modalités d'attribution du Dévouement Congolais ;

Sur propositions des Ministres : de l'Agriculture et de
l'Elevage ; des Transports et de l'Aviation Civile ; de la Santé
et des Affaires Sociales,

 E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'ordre du
Dévouement Congolais .

AU GRADE D'OFFICIER :

Monsieur L'HUILLIER Claude Bernard, Conseiller Technique
du Directeur Général de l'OCC -B/Ville .

Monsieur Christian LECUYER, Assistant Technique du C.F.C.O.

Monsieur FABIEN MANGEOT, "- "- "- B/Ville.

Monsieur MARTELLO Roland, Expert du B.I.T., Conseiller Tech-
nique du Développement Rural B/Ville .

Monsieur POLI OURS Pierre, Infirmier Instrumentiste Hôpital
Général B/Ville .

Mr. M. LANNES, Expert Français à l'Office du Ranch de Dihesse.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions
contenues dans le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, en ce qui
concerne les droits de chancellerie .

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Jour-
nal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué
partout où besoin sera .-

Fait à Brazzaville, le 3 Février 1983

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO .-